

Bd de la Woluwe 58 Woluwedal
Bruxelles 1200 Brussel
Tel. : +32 (0) 2 373 00 00
Fax : +32 (0) 2 373 00 10
R.P.M. – R.P.R. Bruxelles
T.V.A. – BTW BE 0 426 184 049

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
9 MAI 2018 - 15H30

1. *Prise de connaissance du rapport de gestion sur l'exercice social statutaire et consolidé clôturé au 31 décembre 2017.*
2. *Proposition d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.*
3. *Prise de connaissance du rapport du Commissaire sur les comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2017 et du rapport du Commissaire sur les comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2017.*
4. *Approbation des comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2017 et affectation du résultat :*
 - Proposition d'approbation des comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2017, en ce compris l'affectation du résultat.
 - Proposition d'attribuer un dividende prioritaire de 6,37 € brut aux actionnaires privilégiés et un dividende de 5,50 € brut aux actionnaires ordinaires.
 - Proposition de suspendre le droit au dividende des 36.175 actions ordinaires propres détenues par Cofinimmo en couverture du plan d'options sur actions et d'annuler le droit au dividende de 7.995 actions ordinaires propres détenues par Cofinimmo.

La date de mise en paiement est déterminée par le conseil d'administration.

5. *Prise de connaissance des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2017.*
6. *Décharge aux Administrateurs*
Proposition de donner décharge aux Administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.
7. *Décharge au Commissaire*
Proposition de donner décharge au Commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.
8. *Nominations*
Le mandat de l'Administrateur Délégué, Monsieur Jean-Edouard Carbonnelle, devant échoir le 9 mai 2018 sans qu'il en sollicite le renouvellement et comme suite à la démission comme Administrateur, de Monsieur Jérôme Descamps, avec effet le 8 février 2018 :
 - a) Proposition de nommer, sous condition d'approbation de la FSMA, avec effet immédiat, en qualité d'Administrateur Délégué, Monsieur Jean-Pierre Hanin, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2022.
 - b) Proposition de nommer, sous condition d'approbation de la FSMA, avec effet le 9 juillet 2018, en qualité d'Administrateur, Monsieur Jean Kotarakos, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en mai 2022.
9. *Approbation du Long Term Incentive Plan aux membres du Comité de Direction*
Proposition d'approuver, en dérogation à l'article 520 ter du Code des sociétés, le Long Term Incentive Plan qui prévoit l'octroi annuel aux membres du Comité de Direction d'un émoulement fixe additionnel brut de 40% de l'émoulement fixe annuel et dont le montant net, après application de la retenue professionnelle, sera affecté, au plus tard le 31 décembre de chaque année, à l'acquisition d'actions Cofinimmo à un prix unitaire correspondant au dernier cours de bourse de clôture connu, multiplié par un facteur de 100/120^{ème}, conformément au commentaire 36/16 du Code des Impôts sur les revenus. Les membres du Comité de Direction s'engagent irrévocablement à conserver ces actions au moins pendant une période de 2 ans, les actions étant ainsi rendues indisponibles pendant cette période.

10. *Divers*